



LIGUE DU MAINE

Fédération Française de Football



Le Mans, le 15/11/2014

ARBITRAGE DES JEUNES PAR LES JEUNES

Rappel et précisions réglementaires

Madame, Monsieur,

Pour rappel, vous trouverez ci-dessous le tableau récapitulatif de l'arbitrage des jeunes par les jeunes sur la fonction d'arbitre assistant (sous réserve d'évolutions).

Principe : arbitrage par les jeunes dès lors que 3 arbitres officiels ne sont pas désignés.

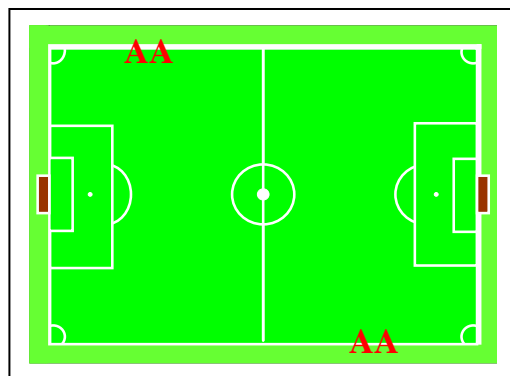
	U13 Tous niveaux	U14/U15 Tous niveaux	U16 DH	U18 Tous niveaux	U17 DH U19 DH
Saison 2014/2015	Obligatoire	Obligatoire	Préconisé	Préconisé	3 arbitres officiels
Saison 2015/2016	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire	3 arbitres officiels

Règles :

- ✓ Foot à 8 (U13) : remplacement à la pause coaching ou à la mi-temps (participation possible de 4 jeunes par rencontre).
- ✓ Foot à 11 (U14 à U18) : remplacement à la mi-temps et 1 changement possible par période (participation de 2 à 4 jeunes par rencontre).

Positionnement :

- ✓ Positionnement de l'arbitre assistant côté du banc de touche **durant toute la rencontre pour l'équipe qui reçoit et à l'opposé pour l'équipe visiteuse** (règle habituelle).
- ✓ Les 2 assistants se positionnent conformément au schéma ci-contre.



Procédures de remplacement :

- ✓ A la mi-temps ou à la pause coaching : informer l'arbitre central du changement.
- ✓ En cours de période (même procédure que pour les joueurs) : **changement à un arrêt de jeu à demander auprès de l'arbitre central par le capitaine**. Le remplacement se fait depuis la zone de remplacement des joueurs (ligne de touche au centre du terrain).

Le non-respect du principe « arbitrage des jeunes par les jeunes » sera mentionné par l'arbitre central sur la feuille annexe.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments sportifs les meilleurs.

G.Loison – Président LMF